



Conseil municipal du 8 février 2018

Compte rendu

SDIS

Le lieutenant-colonel Renaud Quémeneur et son adjoint, Bertrand Cléquin ont présenté aux membres du Conseil municipal, le bilan de l'activité opérationnelle 2017 des Services d'Incendie et de Secours (SDIS) sur Plougonven en présence de Jean-Yves Coquil, chef du centre de secours de Plougonven et Christophe Reigh.

Service enfance-jeunesse : bilan de l'année 2017

En application du Plan Educatif local voté par le Conseil municipal, Laurent Fralin, responsable du service Enfance-Jeunesse, accompagné de Yolande de Ternay, a présenté le bilan du service pour l'année écoulée ainsi que les perspectives pour 2018.

SDEF : modification des statuts

A l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé la modification des statuts du syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère.

Les modifications proposées doivent permettre aux EPCI à fiscalité propre d'adhérer à une ou plusieurs compétences optionnelles et prévoit donc un nouveau mode de représentativité.

Appel à projets « Dynamisme des centres villes et bourgs ruraux – cycle étude » :

Approbation des conventions

Le projet présenté par Plougonven dans le cadre de l'appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux » a été retenu pour le volet études. Il consiste à définir une stratégie de développement de la commune sur le moyen terme pour lui permettre de retrouver sa vocation de centre d'attraction et de lutter contre un développement résidentiel essentiellement fondé sur l'extension urbaine.

Afin de concrétiser cet engagement, le Conseil municipal a autorisé le maire, **à l'unanimité**, à signer les conventions avec les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne, la Caisse des Dépôts et des Consignations ainsi que Morlaix Communauté.

La dotation versée à la commune s'élèvera à 41.500,00 €.

Lutte contre les mérules et autres parasites xylophages

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé de demander à Monsieur le Préfet du Finistère le maintien de Plougonven dans la liste des communes classées en zone de vigilance « mérule ».

Renouvellement des adhésions de la commune (AMF, AMR et CPRB)

A l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'Association des maires de France (délégation du Finistère) et à l'Association des maires ruraux du Finistère.

L'adhésion aux communes du patrimoine rural de Bretagne (CPRB) a été conditionnée à l'examen d'un rapport d'activité de l'association.

Ressources humaines : création d'un poste d'adjoint technique

Afin de pérenniser l'emploi aidé (CAE) créé en 2015 aux services techniques (agent polyvalent), un poste d'adjoint technique sera créé.

Finances

Orientations budgétaires

Bernadette Auffret et Laurent Thépault ont présenté à l'assemblée les orientations budgétaires pour 2018.

Finances : tarifs 2018

Les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} avril 2018, proposés par la Commission des finances, ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Indemnité de Conseil du Receveur municipal

La commune versera une indemnité de conseil à Monsieur le trésorier municipal pour un montant brut de 690.70 €, au titre de l'année 2017 (unanimité).

Motions du Conseil municipal

Deux motions ont été votées à l'unanimité par le Conseil municipal.

Motion en faveur du maintien de la Trésorerie de Lanmeur

Le Conseil municipal de Plougouven, opposé à la fermeture de la trésorerie de Lanmeur à l'horizon 2019, a adopté une motion qui sera transmise à Madame Brigant, Directrice départementale des finances publiques.

« Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le syndicat Force Ouvrière des finances publiques de la section du Finistère a transmis en mairie un courrier afin d'attirer son attention sur la fermeture de la Trésorerie de Lanmeur envisagée au 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil municipal de Plougouven s'oppose à cette fermeture et exige que le service financier public de proximité puisse continuer d'assurer aux usagers, ainsi qu'aux collectivités et établissements publics, un vrai service de proximité au cœur des territoires ruraux.

Alors que les besoins de la population augmentent et qu'une bonne partie d'entre elle n'a pas forcément la maîtrise ou l'accès aux nouvelles technologies, nous exigeons le maintien d'un vrai service de proximité, en zone rurale. Nous dénonçons un processus de concentration d'un service public vers un centre urbain et cette politique de désengagement de l'Etat au sein des territoires ruraux ».

Motion : la pointe Bretonne à trois heures de Paris

Les élus de la commune de Plougouven sont très inquiets du report annoncé à plus de 20 ans des travaux ferroviaires permettant de relier la pointe bretonne à Paris en trois heures.

Ils considèrent que cette éventualité pénaliserait fortement le développement de la métropole et des territoires ruraux de l'Ouest breton, en accroissant le différentiel avec l'est de la Bretagne; et accroîtrait de manière inquiétante leur éloignement relatif des centres de décision et de consommation.

Ils soutiennent donc sans réserve les actions mises en œuvre pour refuser cette perspective pénalisante pour chaque acteur économique, pour chaque habitant de ce territoire.

Restructuration des exploitations agricoles

Le rapport d'étude de la Chambre d'agriculture, concernant la démarche des échanges parcellaires actuellement en cours sur la commune, a été présenté au Conseil. Cette action partenariale avec la Chambre d'agriculture du Finistère, visant à la restructuration volontaire des exploitations agricoles par des échanges de parcelles permet d'accroître leur compétitivité et de préserver l'environnement, produit ses premiers effets très positifs et devra être poursuivie.